

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 OCTOBRE 2023

ABSENTS	POUVOIR DONNE A
M BOURIN	L PLAS
N PFEFER	G MURAT
B SIALVE	JM CHIRIER

OUVERTURE DE LA SEANCE A 18H30

Appel nominal : absents excusés : S.CLAVERIE, P.LIEGE.

Secrétaire de séance : L PLAS

Approbation du dernier compte-rendu : par les présents

ORDRE DU JOUR

I – O.N.F

Vente du terrain à « Soumailles » : commune de Saint-Martin

Acceptation de la vente de la parcelle A N°526 qui était soumise au régime forestier de l'O.N.F. (donc distraction à ce régime forestier). Prix de vente à réaliser.

Vote : à l'unanimité

Coupe de bois :

4 parcelles de bois gérées par l'O.N.F. (570 m²) dont une route du château d'eau doivent être coupées, la recette pour la commune est évaluée à 7 762.00 €. Devant la modicité de la somme susceptible d'être allouée, le conseil municipal reporte l'acceptation de ce marché et demande des explications à la technicienne de l'O.N.F.

II - MARCHE MAITRISE ŒUVRE FOYER RURAL ET ATELIER POUZOL

Le Conseil Municipal à l'unanimité, a accepté l'offre du bureau d'études DEJANTE au taux de 9 % du montant total des travaux.

- Foyer Rural : 150 000.00 € HT
- Atelier Pouzol : 120 000.00 € HT
- Fourniture des dossiers de consultation des entreprises janvier 2024.

III - PARVIS DE L'EGLISE

Esquisse réalisée par Etienne Roby du Cabinet DEJANTE.

Les travaux s'élèvent en totalité (comprenant les murs) à : 12 127.50 € HT. Un sondage a été réalisé pour la faisabilité des travaux : pas de rocher devant le porche, ni aux abords immédiats.

IV - ZAenR : ZONES ACCELERATION ENERGIES RENOUVELABLES

Demandées par la Préfecture. Une Réunion Publique est envisagée le 3 novembre à 18 heures. Déclarations des terrains et bâtiments en zones d'accélération des énergies renouvelables : déclaration à programmer en décembre 2023.

V - RELAIS DES EAUX VIVES

La reprise du restaurant est en bonne voie. Le bail commercial avec l'ancien gérant est en cours de signature. (novembre 2023) – Ouverture prévue : mi-décembre 2023.

VI - LANDE DU CERF

Les travaux se terminent, conformément au projet.

QUESTIONS DIVERSES

- Terrain de SOUMAILLES : demande de CU en vu de la vente.
- Stabulation de SOUMAILLES : demande de financement pour de nouveaux travaux de maçonnerie : refus du Conseil Municipal, compte tenu du financement des travaux précédents de même nature..
- Modernisation de notre éclairage public : mise en place de lampes « leds » subventionnées à 65 %.
- Conférence sur l'Ambroisie en Foyer Rural.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A : 20h45

INVITATION

La traditionnelle cérémonie de présentation des vœux de la Municipalité de Gros-Chastang autour de la galette aura lieu le :

Dimanche 14 janvier 2024 à 15 heures

Au Foyer Rural « Louis Fraysse »

Au plaisir de vous rencontrer pour échanger autour des projets 2024, merci,

Monsieur le Maire.